MINISTÈRE DE LA JUSTICE

APIJ Agence publique pour l'immobilier de la justice

LES CHANTIERS DE L'

PALAIS DE JUSTICE DE

POINTE-À-PITRE

SEPTEMBRE 2018

> *Si dans les salles d'audience, une forme de monumentalité a été recherchée avec une certaine scénarisation, pour marquer la fonction judiciaire, nous avons en revanche veillé à ne pas dramatiser la séquence, considérant que les justiciables n'en avaient pas besoin.*
>
> Rémi Souleau, architecte

Érigé en plein centre, en lieu et place de l'ancienne maison d'arrêt, le nouveau palais de justice de Pointe-à-Pitre dispose d'une surface trois fois plus importante que celle du palais de justice historique et de son annexe. Il correspond ainsi aux besoins actuels et à venir du TGI confronté à une activité judiciaire en nette progression.

LES ACTEURS

Ministère de la Justice
> Secrétariat général
> Direction des services judiciaires

◆

Maîtrise d'ouvrage
Agence publique pour l'immobilier de la Justice

◆

Maîtrise d'œuvre
BP Architecture / EGIS Bâtiment / MAZET & Associés / Acoustique VIVIE & Associés / PLAN O2

◆

Entreprise générale
Groupement Bouygues bâtiment centre sud-ouest / Bouygues bâtiment Outre-Mer / Nofrag

L'AGENDA

Mars 2015
Notification du marché de travaux

◆

Décembre 2015
Début des travaux

◆

6 août 2018
Remise des clés à la Chancellerie

◆

Du 15 au 21 octobre 2018
Emménagement des services

◆

22 octobre 2018
Première audience dans le nouveau palais de justice

LES CHIFFRES

5 893 m²
Surface de plancher du palais de justice

◆

27 millions € TTC
Budget des travaux

◆

31 mois
Durée du chantier

◆

200 compagnons
Employés sur le chantier

Les couleurs et les proportions des façades du nouveau palais de justice, habillées d'aluminium et d'inox, dialoguent parfaitement avec le bâtiment de la sous-préfecture qu'elles côtoient, en plein centre-ville, à 600 mètres de l'ancien palais de justice.
La proximité avec ces lieux emblématiques explique l'attention qui a été portée à l'intégration urbaine du nouvel édifice.

La modernité de ses aménagements intérieurs apportera confort et sécurité aux personnels qui y travailleront, de même qu'aux justiciables guadeloupéens.
Cette opération rend également possible un regroupement plus rationnel et cohérent des juridictions de l'arrondissement. Tandis que les services du TGI, jusqu'à présent scindés sur deux sites, se retrouvent dans le nouveau palais, une nouvelle étape est déjà envisagée pour un regroupement du tribunal d'instance, du conseil de prud'hommes et du tribunal mixte de commerce.

En faisant de la partie du bâtiment qui s'élève sur cinq niveaux, sous-sol compris, la colonne vertébrale du palais, en béton armé, et en libérant les toitures au-dessus des salles d'audience, les architectes ont assuré la solidité de sa structure et sa résistance aux éventuels tremblements de terre. Les choix d'aménagement des sous-sols et de revêtements des façades et des toitures ont, quant à eux, été dictés par les spécificités climatiques des Antilles.